Un homme était accusé d'avoir noyé sa femme

Faute de preuves formelles il a été acquitté par le jury

Le 20 juillet 1921, vers 22 heures, les époux Niel, journaliers à Authon-du-Perche sortaient de chez eux, ce qui était contraire aux habitudes de ce ménage très désuni. En effet, si la femme, bonne ménagère, travaillait courageusement pour élever ses petits enfants, le mari, un peu volage, ne rentrait souvent qu'à deux ou trois heures du matin.

Le lendemain du jour où des voisins stupéfaits avaient vu Niel et sa femme marchant côte à côte, d'autres personnes apercevaient, dressée hors de la mare du Calvaire, une main de femme, rigide. Quelqu'un saisit cette main et tira. Ainsi fut découvert le cadavre de Mme Niel.

Le mari fut aussitôt soupçonné, bien qu'il prétendit, avec une certaine indifférence, que sa femme s'était sans doute suicidée. Mais de nombreuses contradictions furent relevées dans ses déclarations : son tabac et sa blague, notamment, avaient été retrouvés tout trempés. « Ils sont tombés dans une jatte de lait », prétendit Niel. « Ils ont tombé dans l'eau », affirma un expert. Et l'on conclut que le charretier, pour parvenir à noyer sa femme dans la mare, profonde de cinquante centimètres à peine, avait dû descendre lui-même dans l'eau.

Le lendemain, son pantalon étant mouillé il avait été obligé d'en changer.

Le 27 juin, l'amie que Niel allait voir tous les jours à un village voisin, recevait par la poste une lettre du mari volage. On s'en étonna, car ils avaient l'habitude de déposer leur correspondance amoureuse sous de la mousse, à un endroit convenu. La surprise de la jeune fille fut plus grande encore quand elle lut ces mots : « Je t'annonce que j'ai fait de « la mauvaise ouvrage » (sic).

Tel est le drame singulier que le jury d'Eure-et-Loir avait à juger. Niel se borna à tout nier, à démentir tous les témoins. Il a été acquitté et ce verdict a été accueilli avec surprise par le public qui se pressait à l'audience.

Le match de boxe Criqui-Ledoux

CRIQUI A BATTU LEDOUX AU 1er ROUND PAR KNOCK-OUT

Paris, 4 février. — C'est ce soir, au Vélodrome d'Hiver, qu'a eu lieu le plus grand événement pugilistique qu'il est actuellement possible d'organiser à Paris, avec la participation de deux boxeurs français.

Le match de boxe qui opposait le champion d'Europe et de France des poids coqs, Charles Ledoux et le champion des poids plumes, Eugène Criqui, avait attiré une foule énorme. Criqui a battu Ledoux au premier round pour knock-out.

La bourse battait de loin tous les records français, puisqu'elle était de 150.000 francs, chiffre que Carpentier, lui-même, n'a jamais connu pour combattre en France.

Un général allemand voleur et trafiquant

IL EST JUGE A HEIDELBERG

Strasbourg, 4 février. — Le général von Oven, qui fut gouverneur de Metz, vient de comparaître devant le tribunal de Heidelberg. Le général, qui figure d'ailleurs sur la liste des criminels de guerre, est impliqué dans une affaire de vol de meubles provenant de l'hôtel Terminus, à Metz.

On lui reproche aussi d'avoir trafiqué avec des stocks de conserve. Sa femme aurait fait le trafic pendant la guerre, avec l'or et l'argent réunis par les patriotes allemands pour le compte du Vaterland en danger.

Le jugement sera prononcé le 25 mars. Van Oven a sur la conscience le massacre des habitants de Nomény, mais les juges de Leipzig l'ont acquitté de cette « peccadille ».

Une élégante algérienne escroqua plusieurs millions

ELLE A ETE ARRETEE EN ESPAGNE

Madrid, 4 février. — La police a arrêté une élégante Algérienne Antonia Joséfa Sala, réclamée par le gouvernement français comme complice d'escroqueries s'élevant à plusieurs millions.

CRUELLE MYSTIFICATION

L'AGENT DE POLICE STRASBOURGEOIS N'A PAS GAGNE LE MILLION

Strasbourg, 4 février. — La nouvelle d'après laquelle un agent de police de Strasbourg, nommé Vogel, aurait gagné un million au dernier tirage du Crédit National belge, ne se confirme pas. Vogel a été la victime d'un mystificateur.

Un train enseveli sous une avalanche

IL Y A 110 MORTS & BEAUCOUP DE BLESSES

Tokio, 4 février. — On mande de Tokio à l'Associated Press :

Suivant une dépêche de Nogano une avalanche s'est abattue sur la gare d'Itoigawa ensevelissant un train. Il y a 110 morts et un grand nombre de blessés.

Un ivrogne possédait la montre du Kronprinz

Elle lui aurait été remise par l'amie du « Boucher de Verdun »

Paris, 4 février. — Un ivrogne arrêté à Montmartre fut conduit l'autre nuit au poste. Dans ses poches, ont trouva divers bijoux et une montre qui attira l'attention des policiers. C'était une montre extra-plate en métal oxydé, dont le boîtier orné de brillants portait les maignes des hussards de la mort : tête de mort sur des os en croix.

Le possesseur de ces bijoux, Félix Bossano, 31 ans, restaurateur à Charleville, raconta qu'il tenait ces bijoux de Mlle Beurrier, qui fut à Charleville, pendant l'occupation allemande, l'amie de l'ex-kronprinz et dont le nom fut écrit par M. Dumont dans son livre : Le Boucher de Verdun ». Elle avait reçu ces bijoux du kronprinz et les lui avait remis avec mission de les vendre.

M. Mornet, juge d'instruction, a décidé de convoquer Mlle Beurrier pour la confronter avec Bossano.

Une conference socialiste Internationale à Paris

Paris, 4 février. — Une conférence socialiste internationale résolue par la commission des partis adhérents à l'Union de Vienne, s'est ouverte aujourd'hui dans un salle de la Société de Géographie.

En attendant de discuter son ordre du jour, l'assemblée, présidée par Paul Faure, procéda à un échange de vues sur le problème de la reconstruction d'une Internationale unique.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain le compte-rendu complet de cette conférence.

La Grève Allemande

Le conflit s'aggrave

Berlin, 4 février. — La grève des cheminots allemands s'est aggravée. Elle a accentué son caractère politique et elle met maintenant face à face le gouvernement et tous les fonctionnaires dans une question de principe : le droit de grève de ces derniers.

Le nombre des cheminots grévistes reste peu élevé, 200.000 en tout, dont 50.000 à Berlin ; mais comme il s'agit de mécaniciens et chauffeurs et du personnel ambulant, l'arrêt du trafic est complet.

Au point de vue de la nuance politique de la grève, on peut dire que l'origine en fut d'abord d'inspiration communiste et les mesures de répression gouvernementales ont amené aux grévistes le concours des socialistes indépendants. Aujourd'hui, le président du syndicat des chemins de fer Leipart a négocié avec le président Ebert.

Le syndicat exige le paiement de nouvelles indemnités de vie chère, mais surtout le rappel du décret présidentiel d'avant-hier. Le gouvernement peut difficilement céder sur ce point car ce faisant il reconnaît « ipso facto » le droit de grève des fonctionnaires. L'heure presse cependant, car tout d'abord l'organisation dite du « secours technique » n'a pas été du tout à la hauteur de la situation et ensuite parce que chaque jour de grève coûte au budget des chemins de fer 30 millions de marks de recettes pour le trafic des voyageurs et 160 millions de marks pour le trafic des marchandises.

En outre, des manifestations communistes sont signalées à Koenigsberg, Hambourg et Munster.

Les travailleurs municipaux et les fonctionnaires des P. T. T. examinent l'éventualité de se joindre au mouvement.

Le gouvernement fait dire qu'il maintient son attitude, mais alors il est maintenant à craindre que si un accord n'est pas amorcé demain ou cette nuit, la grève générale sera déclarée à Berlin.

Pour le chemin de fer sous-marin Franco-Anglais

M. JAVARY EST NOMME ADMINISTRATEUR

Paris, 4 février. — M. Javary, ingénieur en chef de l'exploitation du chemin de fer du Nord, vient d'être désigné pour succéder à M. Sartiaux dans les fonctions d'administrateur-délégué de la Société Française du Chemin de Fer Sous-Marin entre la France et l'Angleterre.

M. Javary était tout qualifié pour être le continuateur de M. A. Sartiaux dans ce rôle ayant été son très proche collaborateur pour les études du chemin de fer sous-marin.

La « Channel Tunnel Cy » a, de son côté, pour ingénieur-en-chef, M. Tempest, directeur général du South-Eastern.

La symétrie est donc complète entre les deux Sociétés, leur accord sur le projet est complet aussi.

Les armateurs ont renouvelé les anciens contrats de travail

MAIS ILS VOULAIENT DIMINUER LES SALAIRES DES EQUIPAGES

Les contrats annuels qui lient les armateurs de pêche de Boulogne-sur-Mer et leurs équipages, venaient à expiration le 1er février. Les armateurs ont d'abord refusé de renouveler les contrats, ils proposaient un nouvel accord, qui réduisait sensiblement les salaires des mécaniciens et des capitaines ; les pêcheurs se sont solidarisés avec ces derniers pour repousser ces propositions.

Les armateurs ont cédé en acceptant de renouveler les contrats anciens.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Le garde-champêtre d'Arleux fut l'auxiliaire des Boches

Cinq ans de détention

Nous avons reproduit hier l'acte d'accusation concernant Lefebvre Jean-Baptiste, le garde-champêtre d'Arleux, inculpé d'intelligences avec l'ennemi. Nous avons également donné un aperçu des déclarations des témoins, au cours de l'audience de vendredi, laquelle fut de très longue durée. Les débats de cette affaire se sont en effet poursuivis, très avant dans la soirée.

Après une suspension d'audience, Me de Prat, bâtonnier du Barreau de Douai, qui représentait plusieurs habitants d'Arleux, partie civile, demanda à la Cour de condamner Lefebvre dont l'attitude pendant l'occupation a été abominable.

Me Dumas, avocat général, dans un réquisitoire bref et sévère, demanda au jury un verdict affirmatif.

Me Escoffier présenta ensuite avec éloquence la défense du garde champêtre.

A 2 h. 30 du matin, le jury rapportant un verdict affirmatif mitigé de circonstances atténuantes. En conséquence, Lefebvre a été condamné à5 ANS DE DETENTION.

Un acquittement en Conseil de guerre

C'EST CELUI DE VEREECKE DE SOMAIN DIT « LE DENONCIATEUR DES BRASSARDS ROUGES »

L'audience d'hier matin du Conseil de guerre, entièrement tenue par les dépositions de témoins, à décharge, qui viennent affirmer qu'ils n'avaient rien à reprocher à Achille Véreecke, et que sa conduite a été parfaite à l'égard de ses codétenus.

M. le capitaine Collignon, commissaire du gouvernement, exposa l'affaire dans son entier et, se basant sur la déposition du témoin Leprêtre, demanda au Conseil un jugement de condamnation, sans s'opposer cependant aux circonstances atténuantes.

Après plaidoiries de Mes Brackers d'Hugo, avocat au barreau de Lille, et Théodore Valensi, du barreau de Paris, le Conseil de guerre prononça un jugement d'acquittement.

Un habitant de Looberghe incendia une maison

Il a été acquitté

Arthur Swaenepoel, 39 ans, ouvrier agricole, demeurant à Looberghe, était accusé d'incendie volontaire. L'accusation lui reprochait les faits suivants :

Le 10 septembre 1921, vers onze heures inhabitée non-loin de Looberghe. Cette construction fait de torchis et couverte de chaume, avait été vendue le 7 septembre 1921, par Swaenepael Arthur, à un nommé Vanparys Louis pour le prix de deux cents fr. Dès le lendemain on apprenait que le feu avait été mis par le sieur Swaenepael. Ce dernier, en effet, avait fait part à sa femme de son projet criminel et ses paroles avaient été entendues par sa fillette Jeanne, qui rapporta le propos à une de ses amies.

Swaenepaele a reconnu les faits et a déclaré qu'il avait agi poussé par le dépit d'avoir vendu pour le prix de 200 francs, une maison qui, d'après lui, en valait 300. La veille au soir en passant devant son ancienne maison, il était entré dans l'étable, dont la porte se trouvait ouverte et avait mis le feu à un tas de roseaux qui y était déposé.

Swaenepael est un individu très intéressé et peu intelligent. Après l'avoir examiné au point de vue mental, le médecin a conclu que sa responsabilité ne paraissait pas entière. L'accusé fait d'ailleurs l'objet de bons renseignements, il n'a pas d'antécédents judiciaires.

Après une belle plaidoirie de Me Pierre Wormter, du barreau de Douai, Swaenepaele a été ACQUITTE.

Un bandit de grand chemin ira au bagne pour toujours

IL TERRORISAIT LA REGION DE LONGWY

Nancy, 4 février. — La cour d'assises de Meuthe-et-Moselle vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité un dangereux bandit de grands chemins, Fidèle Delguste, qui avait choisi la région de Longwy comme théâtre de ses exploits.

Pendant le mois de juillet 1921, Delguste, la figure en partie masquée par un foulard, s'embusquait la nuit près de la frontière belge, dans les environs de Longwy, et dévalisait les gens qui passaient sur la route.

Les vestiges de guerre qui vont survivre dans notre région

A la Chambre, un annexe au rapport fait, au nom de la Commission de l'enseignement et des Beaux-Arts chargée d'examiner le projet sur les vestiges et souvenirs de guerre, par M. André Fribourg.

Le rapport déclare qu'après enquête, la Commission soumet à la Chambre, la liste suivante des vestiges de guerre qui lui ont paru mériter de survivre et pour lesquels le classement est ou sera demandé :

Nord (arrondissement de Cambrai) : Carnières : souterrains allemands, à 9 kilomètres de Cambrai.

Arrondissement de Douai : DOUAI, kiosque édifié pour le roi de Bavière.

Arrondissement de Hazebrouck : METEREN, abri pour mitrailleurs, en bordure du chemin propriété de M. Ch. Ferrier.

Arrondissement de Lille : AUBERT, observatoire, dans la propriété de M. Delcourt. LA BASSEE ET ALENTOURS, anciennes organisations allemandes, ouvrages allemands curieusement camouflés, fortins en béton, postes d'observation. BEAUCAMPS, observatoire, dans la ferme de M. Desbonnets. CAPINGHEM, observatoire dans l'église, 2 abris pour mitrailleuses, près de l'église, sur le chemin Englos. ENGLOS, fortin en béton, route d'Haltennes-les-Haubourdin, chez Mme Vve Castelain. FRELINGHIEN, observatoire en béton, chez Mme Ducaren. FOURNES, abri pour tireurs, à 400 m. de la croisée de la route de Beaucamps à Fournes.

PAS-DE-CALAIS : arrondissement d'Arras : ACQ, poste de commandement du général Barbeau. Route d'Arras à Souchez, 2 abris bétonnés pour artillerie, à 4 kilomètres d'Arras. BOIS DE VERT (Région d'Arras) : poste de commandement allemand bétonné. CARENCY, champ de bataille et ruines de l'église d'eCarency. COTE 150, PRES PEZIERES, organisation bétonnée d'une sucrerie sur la route de Pezières à Bapaume. FONTAINE-LES-CROISILLES, abris bétonnés près du village, le long de la ligne Hindenburg. GIVENCHY, organisations allemandes notamment fortins en béton sur le champ de bataille. SUD DE GIVENCHY, observatoire de la côte 80 dit observatoire du roi d'Angleterre, cet observatoire commande un panorama très étendu sur la plaine de Douai. MONCHY-AUX-BOIS, blockhaus au centre du village et organisations bétonnées allemandes, ce blockhaus commande les routes de Berles-aux-Bois, Bienvillers-aux-Bois et Ransart. MONCHY-AUX-BOIS, tour bétonnée de 12 mètres de haut construite par les allemands dans l'angle sud-est du transept de l'Eglise. NOTRE-DAME DE LORRETTE, chappelle. PRES DE NEUVILLE SAINT-WAAST, organisations et réseaux de tranchées bouleversées au lieu dit le Labtrinthe, entonnoir et cimetière canadien. Près D'OPPY, bois d'Oppy, complètement bouleversé. PUISIEUX, abri en ciment armé, dans une usine au croisement des routes de Mirraumont et Hébuterne. QUEANT, emplacement de gros canon et abri, au bord et au sud du village et près de la ferme de l'Abbaye. PRES DE RŒUX, plateforme de gros canon et organisations allemandes dans le bois de Saint-Hilaire. SAINT-LAURENT BLANGY, organisation d'un remblai de chemin de fer. PRES DE SAINT-LAURENT-BLANGY, ferme de Chantecler. SOUCHEZ, cimetière. — TILLOY-LES-MOFFLAINES, poste d'observation bétonné commandant une vaste étendue de terrain dans la direction d'Arras. VRAULX-VRAUCOURT, abri bétonné, dans la propriété de Mme Legosme Benoit. VIMY, abri et crête. VIS-EN-ARTOIS, sucrerie complètement anéantie, amas de ferraille imposant. WARLENCOURT-HAUCOURT, butte historique de Warlencourt-Haucourt. Cette butte est surmontée d'une croix indiquant la sépulture de soldat canadiens. En 1916, elle a marqué la limite de l'avance anglaise.

Arrondissement de Béthune : HULLUCH, redoute Hohenzollern. LENS, retranchements, dits ouvrages blancs. LOOS, Crassier, panorama sur Lens, élévateur complètement détruit.

RICHEBOURG-SAINT-WAAST, église et ruines très importantes.

La constitution des cimetières nationaux

Voici le programme des travaux qui seront effectués par le service de l'Etat-Civil militaire dans la 2e quinzaine de février :

Secteur d'Arras : translation dans le cimetière national de la Targette (commune de Neuville-Saint-Waast) ; des cimetières militaires d'Achicourt (situé près du cimetière communal) ; de Saint-Nicolas-les-Arras (cimetière de l'Eglise) des corps inhumés au cimetière communal d'Achicourt, à l'emplacement que doit occuper la nouvelle église ; ouverture des fosses communes situées dans les cimetières communaux de Bapaumeet de Vaulx-Vraucourt.

BELGIQUE. — (Secteur de Poperinghe) : translation dans le cimetière de Notre-Dame de Lorrette ; à Ablin-Saint-Nazaire (près de Calais) ; des cimetières de Wayenburg à Rousbrugge ; de Bandaghem à Rousbrugge ; de Stavelle (mixte) ; du Lion Belge à Costoleteren ; de la Ferme Seghers à Reninghe ; de Boesinghe, 1.

Les familles ayant des parents inhumés dans les cimetières désignés ci-dessus et qui désireraient être fixées sur la date du déplacement de la tombe de leur parent auraient à s'adresser à M. l'Officier chef du secteur d'Etat-Civil intéressé. Il demeure entendu que les tombes des militaires, réclamés par les familles, ne seront pas déplacées en attendant le transfert aux frais de l'Etat.

CHEZ NOS POMPIERS

NOMINATIONS

Ont été nommés (NORD) : M. Plumecocq Albert, sous-lieutenant à la subdivision de Beuvrages.

(PAS-DE-CALAIS) : M. Detrez Louis, lieutenant à la subdivision de Brebières.

Les méfaits inédits du gentleman-cambrioleur

Où l'on voit qu'un voleur peut-être homme de goût

Paris, 4 février. — Serbe de Lenz mérite décidément son surnom de gentleman-cambrioleur. Plusieurs de ses victimes ont convenu hier qu'il avait opéré chez elles avec un goût délicat et sûr. On est loin avec lui de ces meubles ignobilement éventrés et répandant sur les tapis un fouillis de linge déplié et d'objets hétéroclites. Rien ne signalait son passage que la disparition de quelques petites choses de valeur et, çà et là, quelque serrure artistement forcée.

Ce dilettante, assisté de son défenseur, Me Mirtil, a été hier, mis en présence de Mme Laurent Athalin, femme de l'ancien conseiller à la Cour de cassation ; de Mme la vicomtesse de Barbot, de Mlle Pourtale et de Mme la marquise de Croix.

Tous ces témoins se sont vu restituer des objets qui avaient été trouvés en possession de Serge de Lenz.

Chez Mme Laurent Athalin, le gentleman avait choisi deux tout petits Horace Vernet et un cachemire d'une grande richesse de nuances et chez la vicomtesse de Barbot, divers bijoux et deux miniatures. Celles-ci sont recherchées et l'inculpé qui, beau joueur, sans vouloir mesquinement se défendre, fournit à la justice toutes les indications possibles, a désigné à l'inspecteur Pignet, l'endroit où il les a déposées.

— Elles sont intactes, en lieu sûr, à l'abri de l'humidité, dit-il.

« Fort jolies, d'ailleurs, ces miniatures » ajoute-t-il en connisseur.

A Mlle Pourtale sont rendus un chinchilla et un manteau de wison qui, paraît-il, vaut actuellement 80.000 francs.

Elle s'étonna :

— Oh ! mais on l'a changé ! On l'a transformé en cape.

Elle l'essaye et conclut, rendant hommage au bon goût du cambrioleur-homme du monde :

— Il est bien mieux comme ça !

Enfin Mme la marquise de Croix vient donner une preuve de plus du sens artistique de Serge de Lenz.

— J'ai remarqué avec surprise, dit-elle qu'aucun meuble de style n'avait été abîmé et que le visiteur avait respecté mes bahuts anciens.

« Ce cambrioleur, pensais-je, aime les belles choses. Et je lui en sus gré. Il ne prit chez moi que de l'argenterie ».

Serge de Lenz a promis à M. Bacquart pour le prochain interrogatoire de lui narrer plusieurs cambriolages inédits.

Se croyant enragé il se coupa la gorge

Bordeaux, 4 février. — Il y a quelques jours, M. Frédéric Ducasse avait été mordu par un chien enragé. Très affecté par cet incident et craignant de devenir enragé lui-même, M. Ducasse s'est tranché la gorge d'un coup de rasoir, dans un hôtel de la place Amédée-Larrieu.

LA FRAUDE EN AVION

UN AVIATEUR MILITAIRE A ETE ARRETE

Strasbourg, 4 février. — Les autorités sont actuellement saisies d'une intéressante affaire de fraude.

Sur le champ d'aviation de Haguenau atterrissait ces jours derniers un appareil venant du Nord; une auto se trouvant là, comme par hasard, plusieurs caisses y furent transportées et l'auto les conduisit à la gare où elles furent mises à la consigne. Quant à l'avion, il avait repris son vol dans la direction de Wissembourg. La police, avertie de cette étrange manipulation, prévint la douane et celle-ci eut la curiosité de vérifier le contenu des caisses. Elle y découvrit plusieurs milliers de cigarettes et autres marchandises fraudées et dans le nombre quelques objets de prix.

L'affaire ne fut pas ébruitée et pour cause : on attendit le maître fraudeur. Il s'est effectivement présenté à la consigne de la gare de Haguenau, où il fut arrêté. C'est un aviateur militaire de Neustadt (Palatina), qui, croit-on, a exécuté plusieurs fraudes du même genre, bien entendu à l'insu des autorités militaires.

Le pape n'est pas encore élu

UN NOUVEAU VOTE RESTE SANS RESULTAT

Rome, 4 février. — Ce matin, à 7 h. 30, Mgr Zampini a célébré la messe du Saint-Esprit dans la chapelle Sixtine, en présence de tous les cardinaux. Le premier vote de la journée a commencé. Le cardinal Marini qui malade hier, avait voté, faisant remettre son bulletin, et qui est aujourd'hui rétabli, prend part au scrutin.

Le premier vote de la journée a eu lieu à 11 heures 35.

Lafumée de couleur sombre indiqua à la foule qui stationnait que l'élection du Pape n'était pas encore faite.

ENCORE UNE « SFUMATA » NEGATIVE

Rome, 4 février. — A 17 h. 10, a eu lieu une longue « sfumata » noirâtre qui a annoncé que l'élection du Pape n'était pas encore faite.

Une foule énorme s'était assemblée place St-Pierre pour voir cette « sfumata » négative.

Les audacieux exploits du voleur Lamort

Il pillait les trains en marche Pris, il tenta de s'empoisonner

Reims, 4 février. — De nombreuses disparitions de marchandises étaient signalées depuis quelque temps en gare de Reims.

A la suite de plusieurs plaintes, une sévère surveillance fut exercée par le personnel de la Compagnie, mais elle n'aboutit à aucun résultat. La Sûreté fut alors chargée d'ouvrir une enquête et parvint dernièrement à arrêter, dans un baraquement, près de Reims, un nommé Henri Lamort, âgé de 22 ans, auteur de ces nombreux vols, qu'il commettait dans les circonstances suivantes :

Lamort se rendait sur la voie ferrée de Châlons à Reims, près de cette dernière gare, à un endroit où une courbe oblige les trains à ralentir ; lorsqu'un train de marchandises arrivait, le voleur sautait précipitamment dans un des wagons, s'emparait des colis, les jetait sur la voie et s'empressait de sauter du train. Il chargeait aussitôt le produit de ses vols sur une camionnette et filait à toute vitesse.

Dans le baraquement du voleur, on a découvert de nombreuses marchandises, des vêtements, des liqueurs.

On suppose que cet individu avait des complices, mais, jusqu'à présent, il s'est refusé à fournir toute indication à ce sujet.

Depuis son arrestation, le voleur est très abattu. Il a tenté aujourd'hui de se suicider en absorbant une partie du désinfectant jeté chaque jour dans les water-closets de la prison, mais il en fut quitte pour de violentes coliques.

Le ministre des R. L. vient visiter la région de Lille

Paris, 4 février. — M. Charles Reibel, ministre des Régions Libérées, accompagné de MM. Gomion et Naul, chefs adjoints de son cabinet, partira ce soir à 22 h. 25 pour Lille. Après une réception à la Préfecture, le ministre visitera dans la matinée de demain, un certain nombre de localités sinistrées de la région du Nord de Lille, où il reviendra pour le déjeuner. L'après-midi, il reviendra à La Bassée et aux environs. Il repartira pour Paris dans la soirée.

Des tramways ont tué

A Lille-Saint-Maurice, une femme a eu le crâne fracturé

Un terrible accident suivi de la mort d'une personne est survenu hier soir dans le quartier des Guinguettes à Saint-Maurice.

Voici, d'après les renseignements que nous avons recueillis sur place, comment les faits se sont produits.

Il était exactement 18 heures 45, lorsque le tramway Mongy, venant de Leers, et qui avait stoppé rue Engène-Jacquet, à l'arrêt facultatif, situé à une vingtaine de mètres de la rue de l'Alma, se remettait en marche. Au même instant, une femme débouchait en courant de la rue de l'Alma, en voyant le tramway arriver, elle voulut traverser la voie devant le véhicule probablement, afin de pouvoir y monter.

Malheureusement, on ne sait par quelle fatalité, la pauvre femme tomba et disparut sous la lourde voiture.

Le wattman, Xavier Grimonpont, demeurant à Leers, bloqua immédiatement ses freins. Des témoins de l'accident cherchèrent en vain à trouver un cric, afin de soulever le tramway pour dégager la malheureuse, dont le corps se trouvait coincé entre le chasse-corps et les roues.

Il fallut qu'une vingtaine d'hommes unissent leurs efforts pour lever le devant du car, afin de retirer la victime qui ne donnait plus signe de vie.

On la transporta à l'estaminet Leleu, 34, rue Eugène-Jacquet, où M. le docteur Druon, qu'on avait mandé, ne put que constater le décès, dû à une fracture du crâne. La défunte avait, en outre, la jambe droite presque sectionnée.

On ne trouva sur la morte aucun papier permettant d'établir son identité. Elle avait en sa possession une somme de 70 francs environ.

M. Caillet, commissaire du 3e arrondissement, prévenu, se rendit sur les lieux où il se livra à une enquête pour établir nettement les causes de l'accident et afin de rechercher l'identité de la victime, dont le corps fut transporté à la morgue par l'auto de secours des sapeurs-pompiers.

Très tard dans la soirée, M. Hespel, employé de chemin de fer, demeurant rue de l'Alma, cour Morel, est venu reconnaître la victime comme étant sa femme.

Le fils de cette dernière qui se trouvait parmi la foule, stationnant à l'endroit de l'accident, n'avait pas reconnu sa mère, qu'on transportait à l'estaminet Leleu.

Mme Hespel, a été tuée en allant prendre le tramway pour aller chercher son mari à la gare de Lille.

Le cadavre de la pauvre victime a été ramené à son domicile dans la nuit.

A Valenciennes, un charcutier a eu le corps sectionné

Hier soir, vers 18 heures, le charcutier Emile Gilleron, a été écrasé, entre la rue Berthelot et la Croix d'Anzin, par le tramway quittant Raismes à 5 h. 16. Cet accident a été produit du fait que le wattman n'aperçut le piéton qu'arrivé à deux mètres de celui-ci. La motrice ne put s'arrêter à temps et passa sectionnant le corps du malheureux Gilleron à hauteur du bassin.

Des témoins assurent que la victime tomba sur la voie peu avant l'arrivée du tramway ; Gilleron était légèrement boiteux. Il était assez connu dans le quartier où il venait plusieurs fois chaque semaine.

Le commissaire de police a ouvert immédiatement une enquête.

FEUILLETON DU 6 FEVRIER. — N° 98

La Fille sans Nom

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

par Charles MEROUVEL

Il n'y avait pas de colère dans ce long et doux regard, pas même un reproche.

Jeanne n'osait lever la tête et tenait ses yeux fixés aux dalles du parvis.

La situation devenait embarrassante.

Il y fallait une fin.

Mais alors l'attention du commissaire fut attirée d'un autre côté.

Un mouvement se fit dans la cohue pressée en dehors des grilles et qui grossissait de seconde en seconde.

Un homme s'ouvrait un chemin en disant d'un ton à la fois suppliant et ferme :

— Laissez-moi passer, je vous prie.

Et devant son attitude résolue, la foule s'écartait, comprenant qu'il apportait une solution à cette scène dont elle ne comprenait rien et ce n'est que cette noce princière se trouvait dans un embarras singulier.

— Tiens ! Fernand ! s'écria le jeune Durivel. Regardez, commandant ! Votre favori !... D'où sort-il ? Il est au poteau, mais battu d'une infinité de longueurs !

C'était, en effet, le substitut qui arrivait bon dernier, pour parler comme Gaston Durivel, hâve amaigri, ce qui aurait pu paraître difficile, les yeux caves, fatigués, meurtris.

Il portait des habits de voyage qu'il n'avait pas pris la peine de changer.

Il alla droit à M. Séverin, lui parla à voix basse et lui montra un ordre qu'il tenait à la main.

Puis s'adressant à son cousin Maurice Colombey :

— Vite, à l'Hôtel, ordonne-t-il.

Et à Juan Rodriguez, d'un ton bref.

— Venez et n'essayez pas de fuir. Ce serait vous perdre !

Juan Rodriguez haussa les épaules et ne répondit pas.

Quelques minutes plus tard, les équipages de la famille rentraient à la rue Cambon.

Seulement, ils contenaient trois personnages de plus.

Le commissaire qui avait boutonné son pardessus sur son écharpe ; Fernand Colombey, triste et sombre ; et enfin la jeune fille en noir que le commissaire considérait avec étonnement, surpris du changement qui s'était fait en elle.

Son exaltation était tombée ; sa tête s'inclinait sur sa poitrine ; son visage était d'une effrayante pâleur et, de ses yeux fermés des larmes silencieuses roulaient sur ses joues, goutte à goutte, sans qu'elle fît un effort pour les retenir.

Sur les marches de la Madeleine, à demi évanouie entre les bras de l'amiral, elle avait reconnu sa mère

Dans la rue et sur la place, les curieux se dispersaient sans avoir compris le drame qui se jouait devant eux.

Une obscurité profonde planait sur l'apparition du commissaire et ses causes.

Un scandale s'était produit certainement, mais de quelle nature ?

Personne n'aurait pu le dire.

On avait vu M. Séverin intervenir, conduit par une jeune fille ou une jeune femme admirablement belle,

Il avait apostrophé le marié, mais personne n'avait entendu ses paroles.

Quelle était donc l'accusation et que valait-elle ?

Le marié n'avait pas perdu contenance une seconde.

Il était impossible de soutenir un tel choc avec plus d'audace et de vaillance.

On en était donc réduit aux conjectures.

Et les gens de la noce n'en savaient guère plus que les autres, à l'exception du conseiller qui ne connaissait lui-même qu'une faible partie de la vérité.

La lumière allait se faire pour lui.

Elle devait être effrayante.

XLV

DESASTRE

Si le petit Pierre Brécheux de la Sauvagère avait joui du privilège de ce personnage fabuleux qui s'appelait Gygès et se rendait invisible à l'aide d'un simple anneau magique, il aurait été inondé de cette affreuse et virulente joie que distille la vengeance.

Grâce à lui, l'hôtel Colombey était plongée dans la consternation.

Jamais ruche d'abeilles mises en deuil par un chiffre noir ne se trouva dans un pareil abattement.

La famille était atterrée.

On aurait dit qu'elle venait d'assister à un convoi, cette fête de la mort, et non à un mariage, cette fête de la vie.

Le conseiller s'était enfermé dans son cabinet.

Mathilde Colombey et sa fille pleuraient dans leurs chambres.

Fernand Colombey n'avait glissé qu'un bout de phrase à sa cousine :

— Dieu merci ! j'arrive à temps... je vous dirai tout ; mais laissez-nous un instant...

Le substitut, le commissaire, Juan Rodriguez et la jeune fille en noir occupaient le grand salon.

Dans un autre, la vieille marquise de St-Béran, l'amiral de Vitray et la comtesse, se tenaient, mortellement inquiets, tandis que çà et là, d'un bout à l'autre de la maison, par groupes, les Durivel, le commandant Briard, la tante Sidonie et Michel Saint-Clair épouvantés, attendaient les nouvelles.

Le banquier s'approchait à chaque instant de la porte du grand salon et prêtait l'oreille.

Il était sur les épines.

Jamais, même aux jours où il risquait son avenir sur un coup de dés, dans ses spéculations hasardeuses, il n'avait été si troublé.

Pour la première fois de sa vie peut-être, il éprouvait un revers auquel il fut sensible ; il ne pouvait tenir en place.

Tout ce qu'il aimait, sa fille Mathilde, sa petite Blanche, tout enfin, était enveloppé dans la catastrophe.

Son ami Anselme essayait en vain de le réconforter.

Au fond, il n'était pas plus fixé que les autres sur ce qui s'était passé, mais il s'attendait aux événements les plus sombres.

La marquise de Saint-Béran rassurait son ancienne lectrice.

— Vous verrez, disait-elle, la fin sera bonne. Elle est là... près de vous... Vous allez la revoir...

— Ah ! madame, c'est affreux !

— Qu'est-ce qui est affreux !

— Ce qui nous arrive !

— Y avez-vous compris quelque chose ?

La vieille dame résumait la situation en quelques mots.

Personne ne savait au juste de quoi il retournait.

L'heure fixée par le précepteur était venue.

L'amiral se retira à l'entrée de la serre, ouvrit les papiers destinés à l'inconnu et les examina avec attention.

A mesure qu'il avançait dans sa lecture, son visage exprimait une sorte d'épouvante...

Il aurait voulu reculer devant la mission qui lui avait été confiée, mais sa parole était en jeu.

Pierre Brécheux avait joint aux papiers concernant la naissance de son élève, Jean-Maurice, quelques lignes pour M. de Vitray.

Elles étaient expressives.

« Amiral,

« Voici en deux mots la clef de cette histoire :

« Je hais M. Colombey.

« Nous étions pauvres.

« Votre indigne ami nous a écrasés. Ma mère est morte de chagrin, mon père de misère ; je les ai vengés ».

Dans le groupe des Durivel, on se querellait ferme.

Le brave commandant Briard exhalait ses ressentiments avec véhémence mais non sans une certaine injustice.

Il abimait les partisans de Juan Rodriguez en général et en particulier la tante Sidonie.

— A l'en croire, elle était responsable de tout ce qui était arrivé et pouvait arriver encore

— Le trouviez-vous assez distingué, cet oiseau-là ? Vous n'aviez que des éloges pour ses grâces, vingt dieux ! C'était le phénix, le prince charmant, tonnerre !

L'abominable Derivel attisait la discorde.

— Vous avez tort, commandant, c'est un malentendu !...

— Malheur !

— Que lui reprochez-vous ? Il n'est peut être que bigame ?

— Ne plaisantons pas !

— Il était si convenable !

— Parlons-en !

— Si élégant !

— Ventrebleu !

— Si joli, si spirituel !

— Mille canons !

La tante Sidonie, abasourdie, essayait de timides objections.

— Après tout, Gaston a raison... Qu'est-ce qu'on lui reproche ?

— Des choses monstrueuses.

— Lesquelles ?

Le brave commandant Briard, mis en pied du mur, ne s'en doutait pas, mais il n'en criait que plus fort :

— Nous sommes dans de jolis draps ! Déshonorés, les Colombey, en bloc, radicalement ! Et à qui la faute ? A vous !

Le guerrier ne se lançait pas facilement, mais quand il était parti c'était pour longtemps.

— Vous ne pouviez pas souffrir ce pauvre Fernand ! Vous adorez le veau d'or ! L'argent vous aveugle, vous abêtit !... Vous en rêvez des tas, des montagnes ! En bien vous en avez et avec lui une belle musique ! Le commissaire !... en pleine rue !... devant des foules de gens qui rient de nous... Et les journaux, ce qu'ils vont en conter et pas plus tard que ce soir ou demain matin ! Saperlipopette !... Enfin, cette petite Blanche dans la désolation !... Elle en fera une maladie... Misère !...

Et il répétait en menaçant la tante Sidonie de ses foudres.

(A suivre).